



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Commission Encadrement du CE Fret

Bulletin n°146 – février 2014

La commission encadrement du CE Fret s'est tenue le 22 janvier 2014 à Clichy. Le président de cette commission est Xavier Lemaire (UNSA).

La Direction de Fret était représentée par M. Bruno Fournier (DRH - responsable du pôle Carrières national fret) et de Mme Claire Bellier (DRH - responsable de la conduite du changement et de l'accompagnement managérial).

A l'ordre du jour de cette réunion, 3 sujets importants dans le cadre des parcours professionnels et de la gestion des carrières, surtout à quelques semaines de l'exercice de notation 2014/2015 (lire également les pièces jointes à cet envoi) :

- VALIDATION DES POTENTIELS

C'est un vecteur clé de la gestion des carrières et des parcours professionnels...et c'est une étape évidemment déterminante dans l'objectif d'accéder à la qualification supérieure. Cela concerne les agents de qualification E (pour accès à F) ; les agents de qualification F (pour accès à G) ; les agents de qualification G (pour accès à H).

- PRESENTATION DE L'OUTIL VISEO

Il s'agit d'un logiciel RH (mis en œuvre dans tout l'EPIC SNCF) qui va se substituer à plusieurs outils informatiques devenus obsolètes. Il sera mis à disposition des collaborateurs Fret qui pourront s'identifier.

La mise à jour se fera automatiquement concernant les changements administratifs, gestion des carrières, EIA...

Les rencontres entre Conseillers carrières et collaborateurs y seront reprises.

- FICHES DE MISSION MANAGERIALE DU FRET (Exemple de la fiche du DPX)

Elles sont bâties dans le cadre du développement des compétences managériales Fret prioritaires en 2014. Leur objectif est de permettre à chaque manager de faire le point avec son N+1 sur ses points forts et ses axes d'amélioration sur le plan managérial, et engager les actions de développement managérial « sur mesure » correspondantes.

